

Des services publics pour tout le monde !!!

Cahiers > Pauvre de nous !

Le 1er mars 2009 |

Les services publics, comme leur nom l'indique, sont là pour rendre des services à la population. Les services publics ? C'est la justice, les transports en commun, le téléphone, la poste... Mais accéder à ces services publics n'est pas toujours facile. Les démarches sont parfois tellement compliquées que les gens se découragent et abandonnent leurs droits... qu'ils ne connaissent d'ailleurs pas toujours. Et pour les personnes en situation difficile, cela peut devenir un réel problème.

Le Plan de Lutte contre la Pauvreté souhaite rendre les services publics accessibles à tous. A cet effet, différentes mesures sont prévues.

Une justice plus accessible !

Certaines personnes en situation difficile renoncent à faire appel à la justice car elles pensent que ça va leur coûter trop cher. C'est pourquoi le ministre veut mieux informer sur les frais de justice.

Car pour ces personnes, il existe des solutions pour diminuer les frais. Le ministre veut aussi simplifier le langage judiciaire pour que tout le monde puisse comprendre. Il veut aussi éliminer les termes qui choquent...

Des transports en communs gratuits

Se déplacer coûte cher. En plus, tout le monde ne dispose pas d'une voiture. Parfois, se rendre au travail coûte cher. Or, il est possible, c'est un droit pour certains, de voyager gratuitement ou à prix réduit. Le Plan voudrait que ceux-là soient mieux informés de leurs droits. Il voudrait aussi que le trajet maison-travail devienne gratuit.

Le facteur comme « avant » ?

Le Plan prévoit aussi des efforts dans le domaine de la poste. La Poste est entrée dans une logique de bénéfices. Beaucoup de petits bureaux ont été supprimés. Et les facteurs ont de moins en moins de temps pour faire leur tournée. Le gouvernement voudrait que La Poste revoie le rôle du facteur. Par exemple, le facteur pourrait être à nouveau plus proche de la population.

Il pourrait rendre des services aux gens qui ne peuvent pas se déplacer, comme vendre des timbres, payer un chèque... Il pourrait aussi informer les gens en difficultés de certaines mesures importantes, comme les chèques mazout... Un peu comme avant, finalement... Mais tout cela a un coût.

Les télécommunications : un luxe ?

Le Plan prévoit aussi des améliorations du côté du téléphone et d'Internet. En effet, le téléphone coûte cher en Belgique. Cependant il existe des tarifs sociaux pour les personnes à petits revenus. Il est important de faire connaître ces possibilités et même d'appliquer les tarifs automatiquement.

Dans notre pays, un quart de la population n'a jamais utilisé Internet. Dans le monde d'aujourd'hui, ça devient un problème car beaucoup d'opérations s'effectuent par Internet. Le Plan prévoit de mettre à disposition plus d'ordinateurs publics.

Il prévoit aussi plus de formations pour apprendre à utiliser Internet. Il veut continuer le projet « un ordinateur à 100 euros » pour certaines catégories de personnes. Par ailleurs, il espère aussi faire baisser le prix de l'abonnement à Internet.